



La lettre des directeurs de CIO



SPECIAL JOURNEE DE REFLEXION DU 10 OCTOBRE ET ELECTIONS

SOMMAIRE

<i>Edito</i>	<i>p 1</i>
<i>Journée du 10 octobre 2008</i>	<i>p 3</i>
<i>Elections</i>	<i>p 6</i>
<i>Bulletin d'adhésion</i>	<i>p 7</i>

Édito du président

Les membres de l'ANDCIO vont élire leur conseil d'administration dans les semaines qui viennent. Ces élections, initialement prévues pour le mois d'avril 2008 ont été reportées : A la clôture des candidatures, nous manquons de postulants pour que soit assuré le renouvellement du conseil d'administration. Depuis 1996, ce scrutin se déroule par correspondance. C'est le meilleur moyen de permettre l'expression de l'ensemble des adhérents,

compte tenu de leur dispersion géographique. Le conseil d'administration du 14 mars avait toutefois décidé de reporter la date des élections afin qu'elles aient lieu dans le cadre de l'assemblée générale de l'association, en octobre 2008. La situation s'est progressivement améliorée et nous disposons, désormais d'un nombre de candidats suffisant pour permettre la tenue de ces élections. Un nouveau conseil d'administration « élargi » aux candidats actuellement déclarés s'est tenu le 16 juillet 2008. Constatant que le nombre minimum de

candidats requis, soit 7 plus 1 était d'or et déjà atteint, il a donc décidé à l'unanimité l'organisation d'élections par correspondance et la tenue d'une assemblée générale statutaire ordinaire. Les détails de l'organisation de ces élections figurent plus loin dans cette lettre. J'attire l'attention des nouveaux candidats qui souhaiteraient se manifester, sur la date limite de réception des candidatures fixée au vendredi 12 septembre. Ces nouvelles candidatures seront les bienvenues, elles manifesteront la vitalité de notre association et permettront que le suffrage des adhérents s'ex-

Directeur de la Publication
Denis PETRUZZELLA
Rédacteur en Chef
Patrick DEPERRAZ
patrick.deperraz@ac-aix-marseille.fr
Comité de Rédaction
Conseil d'Administration
de l'ANDCIO

L'ANDCIO une association pour tous les Directeurs

Visitez son site internet
<http://perso.wanadoo.fr/adcio>

prime en fonction des diverses sensibilités qui y sont présentes. Pour cela, nous publierons les « professions de foi » des candidates et candidats dans un prochain courrier qui accompagnera le matériel de vote.

La nouvelle équipe va devoir poursuivre le travail de réflexion, d'élaboration de propositions en prise avec la réalité de l'évolution de nos services. Plus que jamais, l'association devra être réactive, crédible, reconnue pour le sérieux de ses analyses et de ses propositions.

Le conseil d'administration de juillet a également préparé la désormais traditionnelle journée de réflexion qui se tiendra le 10 octobre, à Paris.

Une première présentation du thème et des intervenants de cette journée figure plus loin.

Cette préparation a été l'occasion d'un travail commun entre les « anciens » et les candidats au futur CA. Le fruit des débats passionnés et riches se re-

trouve dans le thème ambitieux de cette journée.

Nous espérons que vous participerez, nombreuses et nombreux à la vie de notre association, en étant candidats au CA, en participant à l'assemblée générale et à la journée de réflexion du 10 octobre, en adhérant à l'ANDCIO.

Nous continuons à affirmer et défendre la conception d'une association ouverte à toutes les directrices, tous les directeurs de CIO, où l'ensemble des positions, opinions, projets ont droit de cité.

Nous sommes un certain nombre à espérer que les années à venir verront émerger de la situation de crise actuelle une conception nouvelle, cohérente et opportune de l'orientation, tant dans les systèmes de formation initiale que tout au long de la vie.

Nous pensons que les directeurs de CIO peuvent contribuer significativement à cette émergence, en structurant leur réflexion au sein de l'ANDCIO.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Denis PETRUZZELLA





A l'occasion de la tenue de son assemblée générale statutaire annuelle, l'AND-CIO organise, **le vendredi 10 octobre 2008**, à l'attention de ses adhérents, de l'ensemble des directeurs de CIO, des personnels de direction et d'inspection,

Une journée de réflexion-débat sur le thème :

« Les CIO : Développement ? Maintien ? Repli ? Peut-on réfléchir à un nouveau positionnement des Centres d'Information et d'Orientation ? »

Quels objectifs, quelles missions, quelle efficacité, pour quels personnels, dotés de quelles compétences, de quelle qualification ? »

Une vision décentrée et européenne de ces questions permettra d'ouvrir notre réflexion à des perspectives plus larges que celles que nous pratiquons habituellement.

Au lycée MONTAIGNE*, Paris (6°)

Programme

Matin : 9 h 30 - 12 h

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

L'assemblée générale de l'AND-CIO est ouverte aux adhérents et sympathisants. La participation aux scrutins sera réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 2007-2008

Après-midi : 14 h 00 – 17 h 30

Table ronde sur le thème de la journée

Dans un contexte qui n'est pas forcément enthousiasmant, l'ANDCIO fait le pari de réfléchir à des hypothèses d'évolution des CIO, de leurs personnels afin de poursuivre un travail d'élaboration de propositions concrètes et réalistes dont on peut espérer qu'elles finiront par trouver un écho, tant à l'intérieur de la profession, auprès de nos collègues COP en particulier, qu'auprès des instances dirigeantes et des partenaires (associations de parents d'élèves, syndicats de chefs d'établissements, confédération syndicales, salariés et employeurs...) Aussi, avons-nous sollicité des intervenants susceptibles de nous aider à nous décentrer tant sur le plan diachronique que sur le plan synchronique, qui nous aident à comprendre le courant d'évolutions qui bouscule l'ensemble des professions du conseil aux personnes.

Les intervenants :
Serge BLANCHARD

Instituteur (1963-1973)

Conseiller d'orientation (1974-1984) puis directeur de CIO (1984-2003)

Formation de conseiller d'orientation à l'INETOP de janvier 1973 au 31/8/1974.

DEA de Psychologie de l'Université Paris V (1979)

Formateur au Centre d'application de l'INETOP / CNAM (1978-1990) puis chercheur au Service de recherche de l'INETOP / CNAM (1990-2003).

Retraité depuis janvier 2004

D'autres intervenants ont été sollicités :

John MAC CARTHY (expert européen dans le champ de l'orientation)

Maria-Drosile VASCONCELLOS, (sociologue du travail au CNAM).

Ainsi que de hauts responsables du Ministère de l'Education Nationale.

17h 30 : Clôture des travaux.

Cette année encore, notre journée, constitue un évènement de portée nationale. Elle permettra aux participants de dialoguer avec des experts, des responsables dont les attentes, les représentations, les projets seront susceptibles de déterminer les perspectives d'avenir de nos services.

La participation aux frais d'organisation est de 20 euros. (Cette somme sera déduite de la cotisation 2008-2009 pour les adhérents.)

Il est important de réserver, sans délais votre participation en retournant le bulletin de participation, ci-après, complété et accompagné d'un chèque de vingt euros à l'ordre de l'AND-CIO.

*« Le lycée Montaigne se situe rue Auguste Comte dans le 6^e arrondissement de Paris, au sein du quartier latin, haut lieu de la tradition scolaire et universitaire française. Derrière sa superbe façade qui longe majestueusement le jardin du Luxembourg, Montaigne scolarise 700 collégiens et près de 1200 lycéens »

BULLETIN DE PARTICIPATION à la journée de Réflexion-débat du 10/10/2008

A retourner, complété, par retour de courrier, à :

Denis Petruzzella AND-CIO 680 rue Pierre Belloc 13320 Bouc Bel Air

M. Mme Melle (1) NOM : _____ Prénom : _____

Lieu d'exercice : CIO ETAT COLLECTIVITE – DRONISEP – SAIO – AUTRE (à préciser) (1) :

VILLE : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Fax : _____

Courriel : _____

Participera à la journée de réflexions- débats organisée par l'AND-CIO le 10 octobre.

Je règle ma cotisation 2008/2009 et je joins un chèque de 45 euros à l'ordre de l'ANDCIO

NB La cotisation inclut la participation à la journée

Je règle ma participation à la journée et je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO

Je réglerai ma participation le 10 octobre

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

Elections 2008

Nouvelles modalités et nouveau calendrier.

Le dernier Conseil d'Administration a été élu pour 3 ans en avril 2005 Il arrive au terme de son mandat. Les élections, qui étaient prévues en avril 2008 ont été reportées par décision du Conseil d'Administration des 14 mars et 16 juillet 2008 et se dérouleront selon les modalités suivantes:

❖ Electeurs :

Toute directrice de CIO, tout directeur de CIO à jour de sa cotisation **au 12 septembre 2008** est électeur.

❖ Candidats :

Peut être candidat toute directrice de CIO, tout directeur de CIO à jour de sa cotisation **au moment du dépôt de sa candidature** et en situation d'activité au moment des élections.

Chaque candidat devra adresser au siège de l'association un acte de candidature indiquant son nom, son âge, son affectation et sa « profession de foi », en 10 lignes maximum.

Date limite de réception des candidatures : **VENDREDI 12 septembre 2008**

❖ Matériel de vote :

Il sera expédié par courrier électronique du 15 au 17 septembre 2008

Les votes seront envoyés individuellement **par les électeurs** de manière à **parvenir au siège transitoire de l'association au plus tard le 03 OCTOBRE 2008 : CIO de Salon de Provence, 220 avenue des Frères de Lamanon 13300 Salon de Provence.**

❖ **Le dépouillement** est public. Il aura lieu au **CIO de SALON DE PROVENCE**, le samedi 4 octobre à 10h30.

Conformément aux modifications statutaires adoptées à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2004, le **Conseil d'Administration** est composé de 7 membres, qui forment le **Bureau**. **Le nouveau conseil d'administration se réunira le jeudi 9 octobre 2008 pour élire le bureau.**

Le Président :

Il anime et coordonne la politique et l'activité de l'association.

Il représente l'association auprès des pouvoirs publics et des partenaires.

Il est plus particulièrement chargé des questions touchant aux statuts, aux missions et à la dimension institutionnelle.

Les 2 Vice-Présidents : ils assistent et le cas échéant suppléent le Président.

Le Trésorier :

Il procède aux opérations financières et comptables et en rend compte au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Il établit la liste des adhérents ayant acquitté leur cotisation.

Le Trésorier-Adjoint : il assiste et le cas échéant supplée le Trésorier.

Le Secrétaire : il établit les projets de procès-verbaux et des actes qui concourent au fonctionnement de l'association.

Le Secrétaire-Adjoint : il assiste et le cas échéant supplée le secrétaire.

Le CA se réunit en général 3 fois par an. Les membres du CA peuvent en outre, selon leurs fonctions au CA et leurs disponibilités, être appelés à se déplacer pour des réunions, des audiences, etc....



**Association Nationale des Directeurs
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/adcio>

BULLETIN D'ADHESION 2008 – 2009

(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO)

ACADEMIE :

NOM : M. Mme Melle ⁽¹⁾

Prénom :

Lieu d'exercice : CIO ETAT COLLECTIVITE - DRONISEP – SAIO – AUTRE (à préciser) ⁽¹⁾ :
VILLE :

Rubriques à renseigner en cas de 1^{ère} adhésion ou de modifications

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél du service (CIO – SAIO – DRONISEP - AUTRES) :

Mél DCIO professionnel :

Mél DCIO personnel : *(facultatif)*

Éventuellement, ancienne affectation (académie - ville) :

Adresse personnelle : *(facultatif)*

Fait à

, le

Signature,

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2008-2009 est de **45 € pour les actifs** et **20 € pour les retraités**.

Les actifs peuvent régler leur cotisation en deux fois.

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement au trésorier (adresse ci-dessous), ou au délégué académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra soit directement, soit par l'intermédiaire de votre délégué académique.

N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2008 au 30.09.2009.